



AU CŒUR DES GRANDS DÉBATS CITOYENS

Au-delà même de ses missions traditionnelles, voter les lois et contrôler l'action gouvernementale, l'Assemblée nationale consacre une part importante de son activité à réfléchir aux nouveaux enjeux de la citoyenneté.

Le plus important de ceux-ci est naturellement l'Europe. En 1998, la préparation de la ratification du Traité d'Amsterdam et le passage à l'euro ont permis à l'Assemblée de se placer au cœur des débats sur le contenu et les contours de l'Union européenne et sur la place que la France doit y tenir.

Le second de ces enjeux, c'est bien sûr, dans le droit fil de la tradition française, la défense des Droits de l'homme.

Ainsi les députés et les fonctionnaires de l'Assemblée ont coopéré activement avec des jeunes démocraties à travers le monde, dans un souci permanent de les faire bénéficier d'une expérience plus que bicentenaire.

C'est enfin la préparation des jeunes générations à une citoyenneté plus active et plus vivante, nécessité à laquelle répond le Parlement des Enfants et la préparation, avec l'UNESCO, du « Parlement Mondial des Enfants ».